

CONDITIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES

**PERSONNES MORALES
ET PROFESSIONNELS**

COMPTES COURANTS

Conditions applicables
au 1^{er} juillet 2017

Les comptes courants ouverts en France dans les livres de Rothschild Martin Maurel sont soumis, sauf dérogations particulières, aux conditions générales tarifaires indiquées dans ce document.

Les tarifs mentionnés concernent les opérations les plus courantes. Ils peuvent être modifiés à tout moment et ne sont pas limitatifs. Pour les opérations plus spécifiques, votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous communiquer les indications que vous souhaiteriez obtenir.

Conformément à la réglementation applicable aux établissements bancaires, la plupart des commissions est exonérée de TVA, néanmoins, certaines opérations restent taxables de plein droit. Dans ce cas la TVA s'ajoute au montant HT des commissions. Les commissions obligatoirement soumises à la TVA sont signalées par la mention ht.

En cas de modification du taux de TVA, les commissions taxables de plein droit sont impactées des nouvelles conditions de TVA à compter de la date d'application officielle du nouveau taux de TVA.

Principales opérations et services gratuits

Fonctionnement du compte	
Ouverture de compte	Gratuit
Relevé de compte mensuel	Gratuit
Retrait d'espèces à votre agence sans émission de chèque	Gratuit
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets en France ou dans la zone euro	Gratuit
Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
Remise de chèque(s)	Gratuit
Mise en place d'une autorisation de prélèvement et paiement de prélèvement	Gratuit
Mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Virement interne	Gratuit
Délivrance de RIB	Gratuit
Opérations sur titres	
Droits de garde relatifs à	
- OPC gérés par Rothschild Martin Maurel Asset Management ⁽¹⁾	Gratuit
- SCPI France Investipierre	Gratuit
Attribution d'actions, paiement de coupons	Gratuit
Ordre non exécuté ou annulé	Gratuit
Remboursement d'obligations	Gratuit
Envoi d'avis d'opéré titres	Gratuit
Envoi de relevé titres annuel	Gratuit

(1) Sauf pour les OPC dont la gestion financière est sous-traitée à l'extérieur qui sont soumis aux mêmes droits de garde que les portefeuilles Bourse de Paris.

I. Le fonctionnement du compte

Tenue de compte

Frais de tenue de compte : commission forfaitaire	
• pour les professionnels	Minimum 33 €/trimestre
• pour les personnes morales	Minimum 52 €/trimestre
• pour les comptes de syndicats de copropriétaires	Nous consulter
Le montant varie en fonction du coût de fonctionnement du compte, quelque soit le solde du compte.	
Frais de tenue de compte en devises	Min. 33 €/trimestre
Compte créditeur en franc suisse (CHF)	charge d'intérêt de 1,75 % ⁽¹⁾
Frais perçus sur un compte sans mouvement	30 €/an
Frais d'arrêtés de compte ⁽²⁾	de 25 € à 100 €
Commission de fusion de comptes ⁽²⁾	15 €/trimestre
Commission de mouvement ⁽²⁾⁽³⁾	de 0,7 ‰ à 2 ‰ avec un minimum de 15 €

(1) Révisable (2) Frais et commissions non compris dans le taux effectif global (TEG). Compte en euros ou en devises (3) Commissions de mouvement calculée sur les mouvements débiteurs.

Relevés de compte

Relevé de compte mensuel	Gratuit
Frais d'édition d'un relevé de compte au guichet	3,34 €
Relevé de compte par fax	1,25 € ht/page
Frais de conservation du courrier à l'agence ⁽¹⁾	75 € ht/an
Relevé de compte par e-mail	1,25 € ht
Relevé de compte par Swift	49 € ht/mois
Relevé de compte décadaire ⁽¹⁾	38 €/an
Relevé de compte en double ⁽¹⁾	19,23 €/an
Relevé de compte avec écritures classées ⁽¹⁾	19,23 €/an
Relevé de compte sur support magnétique	15,47 €/mois

(1) Perception à date anniversaire.

Opérations de caisse

Retrait d'espèces	Gratuit
Versements d'espèces	
• Dépôts d'espèces au guichet	Gratuit
• Frais de comptage billets de banque	0,10% ht des sommes remises
• Frais de comptage monnaie	0,9% ht des sommes remises
	Minimum 5 €
Opération nécessitant un transport de fonds	Répercussion du coût

Chèques

Frais d'envoi de chéquier en recommandé	8,50 € ht
Chéquier circulant	0,30 €/chèque
Chéquier de dépannage	9,15 €
Chéquier libellé en devises étrangères	9,15 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	12,50 €

Cartes bancaires

Cotisation Carte Visa Electron ⁽¹⁾	37 €/an
Cotisation Carte Visa internationale à débit immédiat ⁽¹⁾	46 €/an
Cotisation Carte Visa Classic internationale à débit différé ⁽¹⁾⁽²⁾	52 €/an
Cotisation Carte Visa Classic Premier ⁽¹⁾⁽²⁾	138 €/an
Cotisation Carte Visa Infinite ⁽¹⁾⁽²⁾	330 €/an
Remplacement de carte (avant son échéance)	10,87 €
Remplacement d'une carte bancaire en urgence	45,83 €
Remplacement de la carte d'authentification	10,87 €
Lecteur 3D Secure : dispositif d'authentification forte	
• 1 ^{er} lecteur	Gratuit
• Lecteur supplémentaire ou remplacement sans restitution	8,36 € ht
Demande de code confidentiel	9,62 € ht
Réclamation	38 €
Carte bloquée	38 €
Frais par retrait d'espèces à un D.A.B. ⁽³⁾ en France dans les pays de l'EEE ⁽⁵⁾ en euros	Gratuit
Frais par retrait d'espèces à un D.A.B. ⁽³⁾ dans les pays de l'EEE ⁽⁴⁾ hors euros et dans les pays hors EEE	
• Carte Infinite	1,50 % + 1,50 €
• Autres cartes	2,80 % + 3 €
Frais sur paiement par carte dans les pays de l'EEE ⁽⁵⁾ hors euros et dans les pays hors EEE	
• Carte Infinite	1,50 % + 0,40 €
• Autres cartes	2,80 % + 0,80 €
Recherche	7,50 € ht
Frais d'envoi d'une carte en recommandé à la demande	10,03 € ht
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	35 €
Relèvement de plafond (pour une durée de 3 mois maximum)	9,62 € ht
Commerçants	
Ouverture contrat commercial	70 €
Commission sur remise	nous consulter
Frais de gestion d'un contrat commerçant (par T.P.E.) ⁽⁵⁾	50,17 € ht/an
Impayés	30,50 €
Réclamation commerçant	40 €
Terminaux de paiement électroniques / cartes bancaires :	
loyer et maintenance	61 € ht/mois
Terminal de paiement électronique "virtuel"	Nous consulter

(1) Demi-tarif pour la deuxième carte du ménage (comptes joints). (2) Paiement carte à débit différé, arrêté le 25 (inclus) du mois, imputation et date de valeur au dernier jour ouvré du mois. (3) D.A.B. : Distributeur Automatique de Billets. (4) EEE : Espace Economique Européen. (5) T.P.E. : Terminal de Paiement Electronique.

En cas de perte ou de vol de votre carte : Centre d'opposition :

0 825 000 222 (0,15 €/min plus le prix d'un appel) ou depuis l'étranger :

00 (33) 3 88 39 85 71 Pour toute opposition, vous devez indiquer votre numéro de carte et sa date de validité.

Virements / Prélèvements

Frais par virement interne	Gratuit
Frais par virement occasionnel	3,29 €
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Frais par virement permanent	1,04 €
Frais par virement en valeur jour	14,50 €
• avant 11h	
• après 11h	27,50 €
Frais par virement occasionnel incomplet (BIC et/ou IBAN et/ou RIB absents ou erronés)	10 €
Création ou modification d'une liste de virements	7,50 €
Frais par virement sur liste	2,80 €
Frais par virement magnétique	0,75 €
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Frais par prélèvement reçu	Gratuit
Frais par demande d'Identifiant Créancier SEPA (ICS)	35 €
Frais par émission d'avis de prélèvement papier	4,50 €
Frais par émission d'avis de prélèvement magnétique	1 €
Frais par titre interbancaire de paiement émis	0,25 €
Opérations par internet et télétransmission	
Frais par virement SEPA ⁽¹⁾ (avec BIC et IBAN complet)	0,21 €
Frais par virement en valeur jour	6 €
Frais par prélèvement ordinaire SEPA ⁽¹⁾	0,37 €

(1) SEPA : Single Euro Payment Area.

Incidents de fonctionnement

Incident sur chèque remis

Chèque revenu impayé	• sans provision	Gratuit
	• autres motifs	15,00 €
Attestation de non-paiement réclamée à un confrère		11,50 € ht

Incident sur chèque émis

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

• chèque inférieur à 50 €	25 €
• chèque supérieur à 50 €	41,67 €
Rejet de chèque sur nos caisses pour autres motifs que sans provision	15,25 €
Lettre d'information préalable (facturation due si chèque non rejeté)	10,45 €
Lettre d'interdiction d'émettre des chèques	Gratuit
Chèque payé émis sous le coup d'une interdiction	25,08 €
Attestation de non-paiement d'un chèque rejeté	21,50 € ht

Incident sur prélèvement, virement et TIP

Forfait de frais par virement rejeté pour défaut de provision	montant du rejet maximum :	16,67 €
Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision	montant du rejet maximum :	16,67 €
Attestation de paiement d'avis de prélèvement		9,15 € ht
Retour impayé d'avis de prélèvement ou TIP émis (rejet, refus, retour)		12,10 €
Frais sur "reversal" d'un prélèvement SEPA		0,67 €/opération
Annulation d'opération compensée à tort (AOCT) demandée par le client		4 €/opération
LCR : non retour du relevé		11 €/échéance
LCR : rejeté sans provision		16,72 €/échéance

Opposition

Frais d'opposition chèque par l'émetteur	18,50 €
Frais d'opposition sur carte par le porteur	20 €
Frais d'opposition sur prélèvement	13 €

Opération en anomalie

(Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...)

- par écriture 8,20 €
- maximum par jour 41 €
- maximum par mois 311,60 €

Opérations particulières

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	26 €
Frais par avis ou opposition à tiers détenteur / saisie attribution	101 € ht
Frais par opposition administrative (10% du montant dû au Trésor Public)	max 101 € ht
Changement d'adresse non signalé	20,90 €
Frais de main levée de saisie attribution, avis à tiers détenteur ou opposition administrative	8,33 € ht
Frais de retour pli non distribué	12,50 € ht
Frais de destruction de tout moyen de paiement non retiré par le client dans un délai de 6 mois	5 €
Frais de gestion de comptes en dépassement d'autorisation	max 100 € ht
Frais lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20,83 €/lettre

Opérations diverses

Frais de dossier succession	0,50 % ht de l'actif min 83,61 € ht max 752,51 € ht
Frais de gestion annuels d'une succession	104,17 € ht/an
Frais de location de coffre-fort	à partir de 91,67 € ht/an
Frais de recherche de documents (par document)	
• supérieure à 3 mois ou urgente	29 € ht
• inférieure à 3 mois	14 € ht
• par photocopie	+ 0,90 € ht
Frais de recherche complexe	sur devis
Historique de compte	41,67 € ht
Frais d'attestations diverses	15,47 € ht
Récapitulatif des opérations automatiques et récurrentes	Gratuit
Demande de photocopie de chèque	12 € ht
Frais de clôture de compte	50 €
Paiement d'effet domicilié	Gratuit
Frais de courrier	Répercussion des frais
Fax : • France	5 € ht
• étranger	7 € ht
Frais de renseignements auprès du Tribunal de Commerce	Répercussion des frais
Frais d'actualisation de dossier administratif	150 €
Renseignements commerciaux • France	24 € ht
• Étranger	Nous consulter

Principales dates de valeur ⁽¹⁾

Remise de chèques ⁽²⁾	J + 1 ouvré
Paiement de chèques	J - 1 ouvré
Remise d'effets à l'encaissement ⁽³⁾	J + 4 calendaires, min 10 jours
Remise d'effets à l'escompte ⁽⁴⁾	J
Effets domiciliés ⁽³⁾	J - 1 calendaire

(1) Il s'agit de la date de disponibilité réelle des fonds, qui sert à la prise en compte d'une écriture pour le calcul des intérêts ; elle prend en compte le délai technique d'exécution et varie en fonction du type d'opération. (2) Les remises de chèques effectuées avant 15h30 sont comptabilisées le jour même, après 15h30 la comptabilisation est reportée au jour ouvré suivant. Date de valeur sur remise de chèque : jour de comptabilisation + 1 jour ouvré. (3) J correspond à la date de règlement. (4) J correspond au jour de la remise.

Répercussion de frais : la Banque peut être amenée à demander le remboursement de frais engagés pour le compte de ses clients.

II. La banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Espace en ligne	15 € ht/mois ⁽¹⁾
Bourse en ligne	Gratuit ⁽¹⁾
Plateforme EDI Transfert (offre incluant l'espace en ligne) ⁽²⁾	
Saisie en ligne	27 € ht/mois ⁽¹⁾
Saisie en ligne + transfert de fichier (sens client-banque)	37 € ht/mois ⁽¹⁾
Saisie en ligne + transfert de fichier (sens client-banque et banque-client)	50 € ht/mois ⁽¹⁾
Convertisseur unitaire RIB vers BIC/IBAN	Gratuit
Outil de gestion des mandats SDD	+ 10 € ht/mois
Plate-forme de paiement sécurisé par CB	
Frais de raccordement à l'ouverture	400 € ht
Abonnement mensuel au service	30 € ht
Commission monétiques	Nous consulter

(1) Hors frais d'accès internet ou opérateur (2) Ouverture sur simple demande.

Par télétransmission

Abonnement au protocole Ebics ou PeSIT	91,50 € ht/mois
Abonnement au protocole SWIFT Net	Nous consulter
Service "Experts comptables"	30 € ht/mois
Permet aux experts-comptables de télécharger les relevés de comptes de nos clients communs	

Service "Plus" EIC

- Télé-collecte et numérisation de chèques
 - Remises de chèques TLMC ⁽¹⁾
 - Coupon-chèques
 - CD rom d'archivage des remises de chèques
- } Nous consulter

(1) TLMC : Télétransmission de Lignes Magnétiques de Chèques.

III. Titres et bourse

Commission de mouvement

Bourse de Paris ⁽¹⁾	
Achat ou vente d'actions	
• Commission proportionnelle	1,30 % avec min. de 14 €
Achat ou vente d'obligations	
• Commission proportionnelle	0,65 % avec min. de 14 €
Ordres passés par Internet :	
• Commission proportionnelle	0,75 % avec min. de 10 €
Tarifification complémentaire pour le SRD	Nous consulter
Autres titres ou valeurs mobilières	Nous consulter
Bourses étrangères	
• Commission proportionnelle	1,30 % avec min. de 35 € ⁽²⁾
• Courtage brokers	Selon marché
Opération sur titres non cotés	
Achat ou vente (frais de dossier en sus) :	
• Commission proportionnelle	1,30 % avec min. de 41,81 €
OPC extérieurs ⁽³⁾ (non suivis par notre établissement)	
• Achat (frais de dossier en sus)	1,30 % min 80 € ⁽⁴⁾
• Vente	Commission fixe 80 € ⁽⁴⁾
• Vente d'OPC conservés chez l'émetteur	1,30 % min 80 € ⁽⁴⁾
OPC sélectionnés ⁽³⁾ (multigestion)	
• Achat	0,67 % min 20 € ⁽⁴⁾
• Vente	Commission fixe 20 € ⁽⁴⁾
Opérations sur titres ⁽¹⁾	
Achat ou vente de bons, de droits, de rompus	
commission proportionnelle	1,30 %
(pour les opérations d'un montant unitaire supérieur à 100 €)	

(1) Selon le cas, la taxe sur les transactions financières est perçue en sus. (2) Peut varier selon la place de cotation (nous consulter). (3) Dans le cadre de la distribution des OPC, Rothschild Martin Maurel Asset Management pourra percevoir, sans charge supplémentaire pour le souscripteur, une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion. Le détail est disponible auprès de votre conseiller ou sur le site internet de Rothschild Martin Maurel. (4) Hors droits d'entrée et sortie appliqués à l'OPC.

Droits de garde (trimestriels ou semestriels) ⁽¹⁾

OPC gérés par Rothschild Martin Maurel Asset ⁽²⁾	Gratuit
France Investipierre	Gratuit
Autres titres :	
• Valeurs françaises	0,25 % ht
• Valeurs étrangères	0,50 % ht
• Minimum de perception par ligne ⁽³⁾	5,70 € ht
• Minimum de perception par ligne au nominatif administré ⁽³⁾	25,08 € ht
• Minimum par "compte titres"	38,50 € ht
Métaux précieux déposés en compte	0,50 % ht minimum 41,67 € ht
Portefeuille sans ligne valeurs	12,50 € ht/an

(1) Nous consulter, dans le cadre d'un règlement des droits de garde semestriel, celui-ci est calculé sur la valeur du portefeuille au 31 mars et au 30 septembre (terme échu). En cas de clôture en cours de semestre, ils sont calculés prorata temporis. (2) Sauf pour les OPC dont la gestion financière est sous-traitée à l'extérieur qui sont soumis aux mêmes droits de garde que les portefeuilles Bourse de Paris. (3) Ces frais sont perçus en lieu et place du barème proportionnel, lorsque ce dernier est inférieur au minimum de perception par ligne.

Mandat de gestion

Tarifification classique	nous consulter
Tarifification au forfait	nous consulter

Forfait de gestion

Tarifification de gestion au forfait	nous consulter
--------------------------------------	----------------

Achat et vente de métaux précieux

Commission ⁽¹⁾ avec un minimum de	2,50 % 30 €
Vente d'or uniquement (y compris CRDS de 0,50 %)	10,5 % de taxe fiscale

Les dépôts en métaux précieux n'ont pas la nature juridique d'instruments financiers et ne bénéficient donc pas du mécanisme de garantie des titres.

Opérations diverses

Attribution d'actions, paiement de coupons	Gratuit
Valeurs et OPC non cotés sur un marché organisé ou conservés chez l'émetteur :	
• Frais d'ouverture de dossier (commission de mouvement en sus)	62,71 €
• Frais par opération (paiement de coupons, opération sur titres, etc)	41,81 €
Métaux précieux déposés en compte titres	
• Ouverture de dossier	62,71 €
Valeurs et titres au nominatif ou hors EUROCLEAR	
• Conversion de forme (au porteur, au nominatif ou au nominatif pur)	41,81 € ht/ligne
• Frais annuels d'administration de titres au nominatif pur dans un PEA	0,25% ht/semestre min. 25,08 € ht
• Frais annuels d'administration de valeurs et d'OPC non cotés sur un marché organisé ou conservés chez l'émetteur	0,50% ht/semestre min. 41,67 € ht
Transfert de titres vers un autre établissement	
• Titres en dépôt en France	10,03 € ht/ligne
• Titres en dépôt à l'étranger	46,82 € ht/ligne
Avec un minimum de	71,07 € ht
Prestation de conseil en investissement	Nous consulter
Relevé titres mensuel	45 €/an

IV. Les opérations de portefeuille

Encaissement et escompte

Commission de bordereau de remise	
• Support papier	10 €
• Support magnétique ou télétransmis	4,20 €
Commission d'encaissement, par effet	
• Support papier	5 €
• Support magnétique ou télétransmis	0,50 €
Modification, acceptation	17 €
Réclamation (rétrocession des intérêts sur la base du taux convenu)	17 €
Prorogation (perception des intérêts complémentaires sur la base du taux convenu)	17 €
Avis de sort	15,50 €
Effet impayé	17 €
Frais d'examen du risque tiré	30,50 €
Intervention sur effet protesté	26 € (+ frais d'huissier)
Conditions d'escompte commercial ⁽²⁾ : Taux nominal annuel ou taux de référence convenu + majoration variable, avec un minimum de 7,5 € ⁽³⁾	

(1) Non soumis à TVA. (2) Minimum 10 jours décomptés + 2 jours ouvrés sur les effets d'une durée supérieure à 10 jours. (3) Commission minimale exigible, cette commission ne rentre pas dans le calcul du TEG.

Cessions de créances (Loi Dailly)

Convention cadre Loi Dailly	61 €
Commission de bordereau de remise	9 €
Commission d'encaissement	30 € par créance
Modification, acceptation	17 €
Réclamation (rétrocession des intérêts sur la base du taux convenu)	17 €
Prorogation (perception des intérêts complémentaires sur la base du taux convenu)	17 €
Commission de main-levée de notification	15,50 €
Créance impayée à l'échéance	17,50 €
Conditions de mobilisation des créances nées sur l'étranger ⁽¹⁾ :	
Taux nominal annuel ou taux de référence convenu + majoration variable, avec un minimum de	7,50 € ⁽²⁾
Conditions de mobilisation ⁽¹⁾ : taux nominal annuel ou taux de référence convenu + majoration variable, avec un minimum de	
	7,5 € ⁽²⁾
Intérêts de retard	taux de base Rmm +2 %

(1) Minimum 10 jours décomptés + 2 jours ouvrés sur les effets d'une durée supérieure à 10 jours. (2) Commission minimale exigible, cette commission ne rentre pas dans le calcul du TEG.

V. Les opérations avec l'étranger

Commission de change ⁽¹⁾

Jusqu'à 100 000 €	1 ‰
De 100 001 € à 400 000 €	0,25 ‰
Au-delà de 400 000 €	0,0625 ‰
avec un minimum de	16 €

(1) Commission dégressive par tranches cumulatives.

Virements émis vers l'étranger

Frais par virement en euro dans la zone Euro SEPA ⁽¹⁾	3,29 €
Frais par virement occasionnel incomplet (BIC et/ou IBAN et ou RIB absents ou erronés)	10 €
Autres virements ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁴⁾ :	
• Ordres inférieurs à 300 €	16 €
• Commission de transfert ⁽⁴⁾ :	
- jusqu'à 100 000 €	2 ‰
- de 100 001 € à 400 000 €	0,5 ‰
- au delà de 400 000 €	0,125 ‰
avec un minimum de	16 €
• Frais de SWIFT	10 € ht
• Frais de dossier	3 €
• Frais supplémentaires pour transfert USD, GBP, CHF et CAD en valeur "J"	15 €
• Frais divers sur transfert (recherche, suspens...)	Min 30 €
• Frais d'envoi copie de SWIFT	8 € ht
Opérations par internet et télétransmission	
• Frais par virement en euro dans zone Euro SEPA ⁽¹⁾	0,21 €
• Frais par virement international < 300 €	7 €
• Frais par virement international > 300 €	Réduction de 20 % sur la commission de transfert

(1) SEPA (Single Euro Payment Area). Virement automatisable en euros vers l'UE, comportant obligatoirement les coordonnées BIC et l'IBAN du bénéficiaire et à condition que la banque du bénéficiaire soit accessible automatiquement. La zone SEPA est actuellement composée des Etats membres de l'UE ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein, de la Norvège, de Monaco, de Saint-Marin et de la Suisse.

(2) Répercussion des frais des correspondants étrangers minimum 20 €, maximum 75 €. (3) En cas de demande d'annulation d'un transfert déjà exécuté, les frais perçus seront conservés et majorés des frais réclamés par les correspondants. (4) Commission dégressive par tranches cumulatives.

Virements reçus de l'étranger

Virement en euro en provenance de la zone Euro SEPA au format SEPA ⁽¹⁾	Gratuit
Autres virements reçus	
- Commission de rapatriement	16 €

(1) SEPA (Single Euro Payment Area) : la zone SEPA est actuellement composée des Etats membres de l'UE ainsi que de l'Islande, du Lichtenstein, de la Norvège, de Monaco, de Saint-Martin et de la Suisse.

Rapatriement avec change : mise à disposition des fonds à réception des instructions de cession + 2 jours ouvrés.

Les virements en euros ou dans la devise d'un des pays membres de l'EEE à destination d'un de ces pays sont traités en frais partagés, option "SHA".

Pour tous les autres transferts, il est important de préciser l'option à retenir :

- Option "OUR" : tous les frais, y compris ceux des correspondants, sont à charge du donneur d'ordre (de 20 € à 75 € en fonction du montant transféré),
- Option "SHA" : les frais sont répartis entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire,
- Option "BEN" : les frais sont tous à charge du bénéficiaire (frais Rmm et frais des correspondants compris),

Le délai maximum de traitement de vos ordres est pour :

- un rapatriement : le jour de mise à disposition des fonds à la Rmm,
- un transfert au bénéficiaire : le jour de réception de l'ordre par la Rmm + 3 jours ouvrés.

Encaissement de chèques - Export

Commission par chèque ⁽¹⁾	1 ‰
• avec un minimum de	20 €
• avec un maximum de	120 €
Chèque inférieur à 100 € forfait de	8 €
Demande de sort	30 €
Chèque impayé	35 €

(1) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion de devises. Des frais de port sont à rajouter si encaissement en crédit ferme (variable selon le type de courrier : recommandé, express...).

Paiement de chèques - Import

En euro	Commission de transfert
En devise	Commission de change à ajouter
Frais de SWIFT	10 € ht

Encaissement d'effets et / ou documents - Export

Effets ⁽¹⁾	1 ‰
• avec un minimum de	35 €
• avec un maximum de	180 €
Effets documentaires	2 ‰
• avec un minimum de	70 €
• avec un maximum de	250 €
Frais de gestion :	
• jusqu'à 10 000 €	30 €
• à partir de 10 000 €	60 €
Demande de sort	60 €
Frais d'impayé	60 €
Frais de SWIFT	10 € ht

(1) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion de devises. Répercussion des frais de port variable selon le type de courrier : recommandé, express....

Païement d'effets et / ou documents - Import

Effets ⁽¹⁾	1 ‰
• avec un minimum de	35 €
• avec un maximum de	180 €
Effets documentaires ⁽¹⁾	2 ‰
• avec un minimum de	70 €
• avec un maximum de	250 €
Frais de gestion	
• jusqu'à 10 000 €	30 €
• à partir de 10 000 €	60 €
Frais de SWIFT	10 € ht
Cession bancaire	60 €
Relance accord de paiement	20 €

(1) Répercussion des frais des correspondants étrangers si impérativement à la charge du tiré.

Crédits documentaires - Export

Credocs non confirmés (sans engagement de la Banque)	
• Notification	
• jusqu'à 100 000 €	1 ‰
• au-delà de 100 000 €	1/2 ‰
• avec un minimum de	100 €
Credocs confirmés	Nous consulter
Confirmation + Levée de documents + Acceptation	
Modification	100 €
Négociation	1/8 %
avec un minimum de	100 €
Pré-examens de documents	60 €
Documents irréguliers	100 €
Frais de SWIFT	10 € ht
Frais de courrier	Variable selon le type de courrier

Crédits documentaires - Import

Commission d'ouverture ⁽¹⁾	1/4 %
avec un minimum de	100 €
Commission de prorogation ou d'augmentation ⁽¹⁾	1/4 %
avec un minimum de	100 €
Modification simple	100 €
Frais de dossier (ouverture et gestion), selon complexité	Min 60 €
Levée de documents (par utilisation)	1/8 %
avec un minimum de	100 €
Acceptation (par mois indivisible)	1/6 %
avec un minimum de	100 €
Frais de SWIFT	10 € ht
Frais d'envoi copie SWIFT	8 € ht
Païement	Commission de transfert (+ commission de change si achat de devises)
Documents irréguliers (déduit du montant à régler)	100 €
Cession bancaire	60 €
Frais de courrier	Variable selon le type de courrier
Frais d'annulation d'un crédit documentaire import	30 €
Lettre de crédit Standby commerciale	Nous consulter
Tarification forfaitaire (ouverture + 1 utilisation)	Nous consulter

(1) Par trimestre indivisible.

Opérations de Trésorerie en devises

Contrat de change à terme ⁽¹⁾	
• Frais de dossier	30 €
Option de change à terme : frais de mise en place ⁽¹⁾	75 €
Terme ajusté / Flexiterme ⁽¹⁾ :	
• Mise en place de chaque opération	90 €
4 utilisations gratuites, puis 30 € par utilisation	
Terme accumulateur	Nous consulter
Avance en devise de trésorerie :	
• frais de dossier	30 €
• frais de remboursement anticipé	60 €

(1) Commission de change en sus. (2) Intérêts au taux de la devise + marge.

Change manuel

Achat/vente de devise :	
• Sur un compte en même devise ⁽¹⁾	3 %
avec un minimum de	7,60 €
• Sur un compte en euro	Cours d'achat/vente
Délivrance de chèques de voyage	1,5 %
avec un minimum de	7,60 €

(1) Non soumis à TVA.

Opérations diverses

Caution pour absence de connaissance avec un minimum de	1/6 % par mois entier 120 €
Cession bancaire	60 €
Frais fixes en sus des opérations selon le cas :	
• SWIFT (par message)	10 € ht
• Courrier France	11 € ht
• Courrier Europe	20 € ht
• Courrier reste du monde	27,50 € ht
• Fax France	5 € ht
• Fax Europe	7 € ht
Frais de courrier express	Répercussion des frais engagés
Renseignements commerciaux sur l'étranger	Nous consulter

VI. Les conditions de crédit

Les taux appliqués dépendent de la nature du crédit (découvert en compte autorisé ou non, effets commerciaux, crédits...). Le taux de base de notre établissement s'établit à 7,10 %.

Vous êtes informés de votre taux nominal annuel et du taux effectif global calculé selon la méthode proportionnelle ou équivalente (taux qui inclut les intérêts et certaines commissions) sur les tickets d'agios trimestriels, les bordereaux d'escompte et dans nos contrats de crédit. Les conditions de nos concours s'inscrivent dans le cadre de la réglementation relative aux taux d'usure.

Les échelles d'agios sont disponibles sur demande. Les intérêts débiteurs sont calculés sur 360 jours. Le TEG est calculé sur 365 jours et 366 jours pour les années bissextiles.

Dans le cas d'un index à taux variable, lorsque sa valeur est négative sur la période de calcul des intérêts dus au Prêteur, elle est remplacée par zéro dans ces calculs.

Frais de constitution de garantie

Tarif variable selon le type de garantie

Nous consulter

Facilité de caisse et découvert

Frais de dossier (commission d'ouverture et d'actualisation de dossier) 1% minimum
240 €

Compte en Euro

Intérêts débiteurs ⁽¹⁾

- Découvert non autorisé Taux de base Rmm + 7,40 %
- Découvert autorisé
 - sur encours autorisé conditions conventionnelles du dossier
 - sur encours dépassant l'autorisation le taux d'intérêts débiteurs est majoré, sans pouvoir excéder le taux standard

Montant minimal des intérêts entraînant une perception 1,50 €

Commission de plus fort découvert ⁽¹⁾ de 0,7 ‰ à 1 ‰

Commission d'immobilisation ⁽¹⁾ 0,10 % / mois
(perçue seulement lorsque le compte est débiteur plus de 60 jours, au cours du trimestre) (même base de calcul que la commission de plus fort découvert)

Compte en devises

Taux d'intérêts débiteurs ⁽¹⁾ en fonction de chaque devise concernée

Commission de plus fort découvert ⁽¹⁾ de 0,7 ‰ à 1 ‰

Commission d'immobilisation ⁽¹⁾ 0,10 % / mois
(perçue seulement lorsque le compte est débiteur plus de 60 jours, au cours du trimestre) (même base de calcul que la commission de plus fort découvert)

(1) Frais et commissions compris dans le taux effectif global (TEG). Commission de plus fort découvert : perçue sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois.

Exemple de calcul de TEG selon la méthode proportionnelle : utilisation d'un découvert de 10 000 € en permanence sur un trimestre (90 jours), au taux nominal de 10 %.

Application de la méthode des nombres :

- calcul des nombres débiteurs : $10\,000 \times 90 = 900\,000$
- intérêts dus en fin de trimestre : $900\,000 \times 10\% / 360 = 250\text{ €}$
- commission de plus fort découvert : $3 \times 10\,000 \times 0,07\% = 21\text{ €}$
- commission d'immobilisation : $3 \times 10\,000 \times 0,1\% = 30\text{ €}$

Le taux journalier est de $(250\text{ €} + 21\text{ €} + 30\text{ €}) / 900\,000 = 0,0334\%$

Le taux annuel effectif global ressort à $365 \times 0,0334\% = 12,21\%$

Crédits d'équipement et prêts professionnels

Taux

Taux contractuel - Nous consulter

Frais de dossier ⁽¹⁾

1 %, minimum 350 €

(1) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

Crédits par signature

Commission trimestrielle ⁽¹⁾ 1,5 % à 3 %/an
avec un minimum trimestriel de 38 €

Frais d'acte ⁽²⁾ de 90 € à 460 €

(1) Selon la nature de l'engagement. (2) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

Divers

Gestion et mise à jour juridique des financements court terme (dont financement Dailly)	de 50 € à 200 €
Modification de crédit-bail	de 75 € ht à 230 € ht
Notification d'une garantie reçue	30 €
Réaménagement de prêt : modification de l'offre ou des conditions contractuelles	2% du capital restant dû, min. 625 €
Renégociation de taux de crédit	max. 1666,67 €
Avenant à un contrat de prêt	125 €
Rédition d'un tableau d'amortissement supplémentaire	20 €
Changement de compte à débiter	20 €
Changement de date d'échéance	20 €
Demande de décompte de remboursement de prêt (hors crédit immobilier soumis au code de la consommation)	20 €
Attestation diverses	20 € ht
Fourniture d'échelle d'intérêts	2,50 €/échelle
Levée des états du greffe	Répercussion des frais
Rejet d'échéance de prêts	38 €
Frais de main-levée ou de renouvellement de garantie non hypothécaire ⁽¹⁾	de 30 € à 500 €
Lettre d'information aux cautions	41 €
Lettre destinée à un cabinet d'audit	125 € ht

(1) Selon la complexité du dossier.

Autres services

Nantissement pour compte de tiers	nous consulter
Séquestre	nous consulter

www.rothschildmartinmaurel.com

Paris

Siège : 29, avenue de Messine - 75008

Tél. +33 (0)1 40 74 40 74

Fax +33 (0)1 40 74 48 70

17, avenue Hoche - 75008

Tél. +33 (0)1 40 75 87 87

Fax +33 (0)1 40 75 87 60

Marseille

43, rue Grignan - 13006

Tél. +33 (0)4 91 04 82 82

Fax +33 (0)4 91 33 86 97

Lyon

23, rue Neuve - 69001

Tél. +33 (0)4 72 10 28 28

Fax +33 (0)4 78 39 85 42

Neuilly-Sur-Seine

135, avenue Achille Peretti - 92200

Tél. +33 (0)1 46 37 89 20

Fax +33 (0)1 46 24 30 42

Aix-en-Provence

18, cours Mirabeau - 13100

Tél. +33 (0)4 42 16 03 50

Fax +33 (0)4 42 16 03 51

Grenoble

24, boulevard Edouard Rey - 38000

Tél. +33 (0)4 38 03 01 95

Fax +33 (0)4 76 43 04 71

Monaco

Villa du Pont - 3, bd Princesse Charlotte

MC 98003 MONACO Cedex

Tél. 00 377 97 97 77 67

Fax 00 377 93 50 10 68

